Translation.

Brenainn son of Finnlugh was in Dubdoire in Thomond, serving the Lord. His next neighbour in the country was Dobarchû, from whom are the O'Dobarchon. Now Dobarchû had a meadow of grass that abutted on Loch Lir; into which meadow Brenainn's oxen entering were by Dobarchû killed, and the matter was told to Brenainn, who said : « If it be pleasing to God may He make of him an otter. »

At the end of some time after this, Dobarchû with his wife and sons came one day to visit the meadow : the son's name being Cûchuan and the wife's name Crêide. A trout jumped before him in the loch; whereupon he angled; then made a fire of ferns, broiled his trout and ate him. Next he proceeded to the loch to take a draught of water, but fell into it and through Brenainn's curse was turned into an otter.

Again Dobarchû's son and his wife came to visit the same loch and meadow, and in the loch a trout jumped. Cûchuan set to work to angle for him : but an otter came to forbid him, telling him not to deprive him of the loch's fish; neither to make a fire of ferns, nor to eat Salmon from the spit. [To express which] he made these quatrains :

« O Cûchuan and o Cûchuan! thy father is missing, 't is not long since : in form of beast he is beneath the loch; come not thou to take from him his fish ».

« For thee let not the briar make a fire; for thee let not the russet fern provide a spit : eat not thou (how great soever be thy longing) the fish from the spit till it be cold (1) ».

« Cold is my bed upon the naked flag; my back (2) is ever laid against the bottom gravel : I suck in the water of loch Lir; and to my home I shall nevermore return. »

« 'T was a fish I ate that on the instant burned me (an ill advised journey followed by sad event) : this it is leaves me now reft of [human] reason, Crêide be gone and thou, Cûchuan! »

Standish H. O'Grady.

CHANSONS POPULAIRES DE LA BASSE-BRETAGNE

XIV

La vengeance de la fée dédaignée.

La chanson à laquelle nous donnons ce titre est celle dont les variantes françaises sont connues par le nom de Jean Renaud (3). M. Svend Grundtvig a donné à cette chanson le titre d'*Elveskud*, litt. « le coup (ou le trait) de la fée ». L'épisode mythologique qui sert de point de départ à la chanson ne se rencontre encore, par un accident singulier, que dans les versions bretonnes, scandinaves et anglaises.

Dans les autres versions le héros ne revient plus condamné à mort par une fée dont il a refusé l'amour : il revient de la guerre ou de la chasse mortellement blessé. Aussi le titre « La mort cachée » que M. Nigra donne à cette chanson et qui en exprime l'épisode le plus pathétique, peut-il s'appliquer à ces versions tronquées et modifiées par le rationalisme populaire. Mais pour la chanson complète, avec son point de départ le plus archaïque, nous préférons conserver, en le modifiant légèrement, le titre de M. Grundtvig.

Les travaux les plus complets dont cette chanson ait été l'objet sont ceux de S. Grundtvig, *Elveskud*, Copenhague, 1881, et de M. Child, *Engl. and Scot. pop. Ballads*, Part. II, p. 371-389 et Part. IV, p. 506. M. G. Paris avait autrefois annoncé l'intention de faire l'histoire de cette chanson; il ne l'a pas encore réalisée. Mais on ne nous paraît pas encore avoir remarqué que le point de départ de la chanson (la vengeance de la fée) remonte lui-même aux croyances populaires de la médecine. Il y a des maladies telles que le cauchemar, la langueur, l'épilepsie, la paralysie, qui sont regardées souvent comme l'œuvre de puissances surnaturelles, comme l'effet de leur ressentiment, ou comme le châtiment d'un outrage : elles sont comme la « visitation » d'une divinité, pour employer une expression biblique.— A cette croyance, s'en ajoute une autre qui figure ici comme cause déterminante de la malédiction de « la demoiselle blanche », la croyance à la possibilité d'amour et d'union entre les humains et les personnages surnaturels. De cette croyance proviennent, au moyen-âge les mariages de héros avec des fées (par exemple Mélusine), dans l'antiquité classique les unions si fréquentes qui allaient de la terre à l'Olympe, dans l'antiquité hébraïque les amours des anges avec les filles des hommes, etc.

La version bretonne que nous publions aujourd'hui provient des papiers de Dufilhol, auteur (sous le pseudonyme de L. Kérardven) de *Guionvac'h* (voir Mél., t. III, col. 145 et 161).

Dufilhol s'en était servi, car il en a extrait le « Chant de Gertrude et de sa mère » (*Guionvac'h*, p. 13 et 362); mais il n'en avait donné que la seconde partie, et encore d'une façon incomplète (10 strophes seulement).

Le correspondant qui a communiqué ce texte à Dufilhol n'a pas donné son nom dans le manuscrit. Son texte se termine seulement par cette observation : « Ce chant, malgré quelques imperfections, m'a paru d'une grande beauté. Il gagne à être vu de près ».

Guionvac'h a été publié en 1835 et contient des chansons populaires bretonnes, texte et traduction : on peut donc regarder ce livre comme le premier recueil de chansons populaires de la Basse-Bretagne. En 1839, M. de la Villemarqué publiait la première édition de son Barzaz-Breiz; il y donne, sous le titre « Le Seigneur Nann et la *Korrigan* », une version de cette chanson. Dans son commentaire, M. de la Villemarqué cite des chansons scandinaves et serbes correspondantes, mais il ne parle point de la chanson bretonne de *Guion-*

(1) We may infer that Dobarchû had burned his mouth when he ate the trout, and then, having rushed to the loch for a cooling draught, fell into the water : the whole affair being the operation of Brenainn's vengeance.

(2) I. e. my body. Were the reading gréin (which however the metre will not admit) the meaning would be 'I have for ever renounced the sun.'

(3) Voir par exemple les versions françaises de cette chanson publiée par M. Rolland dans *Mélusine*, t. II, col. 302 et suiv.

vac'h (1).— M. Luzel dans ses *Gwerziou Breiz-Izel* a publié trois versions sous le titre « Le seigneur Comte », mais aussi sans citer *Guionvac'h*. Le proverbe « nul n'est prophète en son pays » peut bien s'appliquer à Dufilhol.

Pour terminer notre bibliographie des versions bretonnes de cette chanson, ajoutons que M. E. Rolland a publié (en traduction française seulement) une version provenant du Morbihan (*Romania*, t. XII, 1883, p. 117).

La variante que nous publions a été recueillie il y a plus de cinquante ans : cette raison seule suffirait déjà à la rendre intéressante. Pour la même raison, nous reproduisons fidèlement le texte (et la traduction) de notre ms. sans y rien changer. M. Ernault, à qui nous avons communiqué ce texte, nous écrit : « Cette pièce est en cornouaillais (2) ; la transcription n'est guère exacte en ce qui concerne les consonnes initiales muables. »

Texte breton.

1. Autrou er c'homte ac hi bried
Yaouanquic-mat voant demezet;
Unan peorzec blas, en all trizec,
Er mabic bihan en neusen bet.

2. Autrou er c'homte ê goulenê
Digant hi bried en déïz sê :
Petra gafer breman a mad
Pê peuz ganet dimé er mab.

3. Digacet din er tam quic hiar
Evit diparti ani clujar;
En tamic quic a quevelec,
Poënt eö cohagni me a gred.

4. Autrou er c'homte dal ma glevas,
En drompil argant a guemeras.
Evit distag en droit ar chass
Da charséal rac ê allas.

5. E bars er c'hoët pê voä digoët,
Er demezal guen neus rencontret,
— Bonjour déoc'h, autrou er c'homte,
Me zô, pel zô, cass hô recont.

6. Mez bremen pê momp ny zigoët,
Ni a barlanto peb en neubet.
Heureji dimé a zô reëd,
Pê hui chomo seiz blas languisset.

7. Hui pô er marô ben tri dê,
Pê hui chomo seiz blas nô guelê.
Guël ê din er maro prompt, mar mô,
Vuit bud 7 blas ê languissa.

8. En autrou er c'homte dal ma glevas
Da guer ahané ê zeuas;
Ê toul en hor pê voä digoët
Hi vatez vihan en deuz cavet.

9. Margaridic din lavaret,
Guelê er Victoir mar ma groët;
Mar ne quet groët, groët han buhan,
Car ma calonic mê a zisplan.

10. — Ma mam din a leveret
En autrou er c'homte da peleac'h ê voët.
— Da charséal der choät ê ma voët,
Da bèric, ma merc'h, ê zeï dô guelet.

11. — Hir bras ê gavon er nozaç ma,
Ac autrou er c'homte peleac'h ê ma?
— Gueneoc'h, ma merc'h, ê mont souget,
Pê houlet quemet aliès hô pried.

12. — Hélas! ma mam, lavaret din,
Pereac a kan er béleïen en ti.
— Ac er paour quez a neus-ni loget
A zô genoemp er noz ma dicedet.

13. — Laret dê, ma mam, pedi Douë gantô,
Me a meuz argant ac a béô;
Ma mam, goulen a raôn c'houäs,
Pereac a son er cléier er glas.

14. — Map bihan er Rouë zô marô,
A zôn er cleier gantou peb brô.
— Ma mam, bremê, dimé lavaret,
Pereac ê coël er domestiquet.

15. E guëlc'hi er c'houë ê mon bet;
Er licer kaër en deut collet.
— Laret dê, ma mam, na coëlen quet,
Me a meuz argant evit cahouët.

16. Helas! ma mam, lavaret dimen
Pereac a coël er vatez vihen.
— C'huelc'hi ê *sindili* ma bet,
Ac er loä argant en deuz collet.

17. Gant autrou er c'homte, ê mon souget,
Pê ne zâ quet prompt da ma guelet.
— Hélas! ma mam, lavaret din,
Pê ru, pê gris, iën dan ilis.

18. — En habit ru en deuz goulened
Ac unan zu a zô dei présentet.
— Ma mam, dimé a lavaret,
Pereac en habit du din a présentet.

19. — Hélas! ma merc'h, deut-è ar guis,
Ê iant en introunezet dus en ilis.
— E bar ê veret pê voä entreët,
Bê hi fried en deuz guelet.

20. Perê deoc'h ma sud a zô dicedet,
Pê ma en douar nê fresquet.
— Hélas! ma merc'h, n'allon narc'h mui,
Hô pried paour ê zô enhi.

21. Deled, ma mam, en alveou,
Conduët mat er minaouric paour.
Discouët hon da pedi Douë abred;
Hi dad ac hi vam zô discedet.

Traduction française.

1. Monsieur le Comte et son épouse s'étaient mariés bien jeunes, l'un de quatorze ans, l'autre de treize; ils eurent un petit fils.

(1) M. de la Villemarqué la mentionne dans l'édition de 1867 de *Barzaz-Breiz* (p. 30), et encore d'après M. Pol de Courcy, ce qui l'amène à l'appeler inexactement « la rédaction vannetaise (*sic*) de notre pièce ».

(2) Une forme caractéristique est, dès la première strophe, *en neusen bet* ils ont eu, cf. *Revue Celtique*, IX, 263, 264.

2. Monsieur le Comte demandait à son épouse ce jour-là: que trouveriez-vous de bon, maintenant que vous m'avez enfanté un fils.

3. Apportez-moi un peu de *chair de poule*, pour *séparer* celle de la perdrix (1); un peu de viande de bécasse, il est temps de souper, je crois.

4. Monsieur le Comte, aussitôt qu'il l'apprit, prit sa trompe d'argent, et pour *détacher* le droit de chasse (2), il alla de suite à la chasse (3).

5. Dans le bois quand il fut arrivé, il rencontra une demoiselle blanche. — Bonjour à vous, Monsieur le Comte; moi, je suis, depuis longtemps, à *(chercher)* vous rencontrer.

6. Mais maintenant que nous nous sommes trouvés, nous nous parlerons quelque temps: vous marier à moi est une obligation, ou bien vous resterez sept ans languir.

7. Vous aurez la mort dans trois jours, ou vous resterez sept ans sur le lit. — J'aime mieux une mort prompte, si je l'ai, que d'être sept ans à languir.

8. Monsieur le Comte, dès qu'il l'entendit, de là vint à la maison; à la porte, en arrivant, il trouve la petite servante.

9. Petite Marguerite, dites-moi, si le lit de la Victoire est fait; s'il n'est pas fait, faites-le promptement, car mon petit cœur à moi se *déplante*.

10. Ma mère, dites-moi où est allé Monsieur le Comte. — Il est allé au bois chasser; dans peu, ma fille, il viendra vous voir.

11. Bien longue je trouve cette nuit, et Monsieur le Comte, où est-il? — De vous, ma fille, je suis surprise, que vous demandiez si souvent votre époux.

12. Hélas! ma mère, dites-moi pourquoi chantent les prêtres dans la maison. — Le pauvre malheureux que nous avions logé est mort cette nuit chez nous.

13. Dites-leur, ma mère, de prier Dieu pour lui; j'ai de l'argent et je paîrai. Ma mère, je vous demande encore pourquoi les cloches sonnent le glas.

14. Le jeune fils du roi est mort, et c'est (avec lui) pour lui que les cloches sonnent dans chaque pays. — Ma mère, dites-moi maintenant pourquoi pleurent les domestiques.

15. Laver la buée elles ont été, un drap (fort) beau elles ont perdu. — Dites-leur, ma mère, qu'elles ne pleurent pas; j'ai de l'argent pour en trouver.

(1) [Il semblerait plus naturel que la jeune femme demandât, « pour changer, pour n'avoir pas toujours du *poulet*, de la viande de *perdrix* ou de bécasse. » — E. ERNAULT.]

(2) [Ce vers paraît signifier plutôt « pour détacher le pied des chiens. » Je doute qu'en aucun dialecte breton *ar chass* veuille dire « la chasse. » — E. ERNAULT.]

(3) [La fin de ce vers est certainement corrompue, et n'a aucun sens en breton ; la traduction supposerait « Da charséal rac-*tal e has* », ou « *e yas.* » — E. ERNAULT.]

16. Hélas! ma mère, dites-moi pourquoi pleure la petite servante. — Elle a été laver *(la vaisselle* (1) *nescio)* et a perdu une cuiller d'argent.

17. (Avec) de Monsieur le Comte je suis surprise, puisqu'il ne vient pas promptement me voir. — Hélas! ma mère, dites-le moi, en rouge ou en gris (faut-il) que j'aille à l'église.

18. Un habit rouge elle a demandé, et un habit noir on lui a présenté. — Ma mère, dites-moi pourquoi vous m'avez présenté un habit noir.

19. Hélas! ma fille, la coutume est venue que les dames aillent en noir à l'église. — Dans le cimetière (2), quand elle fut entrée, elle vit la tombe de son époux.

20. Quels de mes parents sont morts, que la terre est nouvellement rafraîchie. — Hélas! ma fille, je ne puis plus le nier, ton pauvre époux y est (en elle).

21. Tenez, ma mère, voilà les clefs, dirigez bien ce pauvre petit mineur (3); apprenez-lui à prier Dieu de bonne heure; son père et sa mère sont morts.

Dans *Guionvac'h*, Dufilhol n'a donné que les strophes 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19 et 20, et en prêtant une forme plus littéraire à la traduction; et il a remplacé le dernier couplet par le suivant dont nous ignorons la provenance. Il est bien moins poétique, car il paraît mettre les malheureux, en général, en place de l'orphelin que laissent les deux époux. On peut voir par là comme la poésie populaire perd souvent de sa grâce à passer par les arrangements des lettrés de profession.

Déled, me mam en alveon
Conduët en deniou paür,
Discouet dehè pedi doué abret
Ho map, ho vec'h zo dicedet (4).

« Tenez, ma mère, voilà les clefs ; conduisez bien les pauvres malheureux... apprenez-leur à prier Dieu de bonne heure ; votre fils est mort, votre fille est morte. »

M. Ernault nous écrit au sujet de cette strophe adventice :

« La strophe finale de Dufilhol doit appartenir à une » variante où, comme dans le *Bazraz Breiz*, il y avait » DEUX JUMEAUX : ce sont eux que la mère recommande. » La vraie traduction du 2e vers serait : « Elevez les » pauvres petits » les circonstances indiquent suffisam- » ment que cela veut dire « les miens » (*en deniou*, pro- » nonciation relâchée, mais réelle, pour *denigou*) (5). » Le vers suivant montre bien qu'il s'agit d'une éduca- » tion domestique. »

H. GAIDOZ.

(1) La vaisselle sonnante, je crois. [*Sindili* est sans doute une corruption de *scudili* « écuelles ». — E. ERNAULT.]

(2) [Il faut se rappeler que le cimetière est autour de l'église au village. — H. G.]

(3) [C.-à-d. orphelin. — H.-G.]

(4) Nous reproduisons fidèlement ce passage avec son orthographe et ses fautes d'impression.

(5) Lorsqu'on veut donner à *den* un autre pluriel que *tud*, par exemple dans le sens de « mari », on dit *denon*, *dêno*, et non *deniou*.